



COMPTE-RENDU

Assemblée Générale de l'année 2018

Le 17 mai 2019

Le 17 mai 2019, les membres de l'association de la CRESS PACA se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à Marseille, au « Cloître », 20 Boulevard Madeleine Rémusat, 13013 Marseille.

Des listes d'émargements ont été tenues à l'entrée de la salle sur lesquelles tous les entrants ont signé pour leur compte, en présentant les pouvoirs qu'ils détenaient. L'état de présence par collège est annexé au procès-verbal.

Selon l'article 10 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement que si chaque collège constitué est présent.

Le quorum est fixé à cinquante pour cent (50%) des adhérents présents ou représentés. L'état de l'émargement est décompté comme suit :

Collèges	Nombre de membres par collège	Nombre de présents ou représentés
Coopératives	37	24
Mutuelles – Assurances	15	10
Associations	220	114
Entreprises sociales – ESUS	36	18
Fondations – Fonds de dotation	8	3
Syndicats d'employeurs	1	1
Regroupements territoriaux	5	2
Total	322	172

Avec **172 membres présents ou représentés** l'assemblée peut valablement délibérer.

Les décisions sont prises à la majorité simple des suffrages exprimés.

Les feuilles de présence sont annexées au procès-verbal, elles peuvent être consultées au siège social de la CRESS sur simple demande auprès du secrétariat général.

Le Président, Denis PHILIPPE ouvre la séance à 9h30 et demande à la Secrétaire Générale Adjointe, Isabelle DOREY de rappeler l'ordre du jour et de présenter le contenu de la pochette remise aux personnes présentes.

Ordre du jour :

1. Mot d'accueil
2. Présentation de l'ODJ
3. Adoption du projet de Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2018
4. Rétrospective 2016 – 2018
5. Présentation du projet politique 2019 - 2021, débat et adoption
6. Présentation du rapport d'activité 2018, débat et vote
7. Présentation du rapport du trésorier 2018 et rapports du commissaire aux comptes 2018
8. Approbation des comptes de l'exercice 2018
9. Affectation du résultat au report à nouveau et quitus au conseil d'administration pour sa gestion, débat et vote
10. Approbation des conventions visées à l'article L 612-5 du Code de Commerce
11. Adoption de la liste des adhérents
12. Renouvellement du Conseil d'Administration :
13. Elections : En référence à l'article 12, des statuts de la CRESS PACA, adoptés à l'AG du 26 juin 2017, et son alinéa l'élection au Conseil d'Administration¹
14. Questions diverses



¹ « Lors de la première mandature une moitié des membres, par collège, désignée par tirage au sort, sera renouvelable après trois années de mandats »

1. Adoption du projet de Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2018, débat et vote

Délibération 1 : L'Assemblée Générale adopte le compte rendu de l'AGO du 26 juin 2018

Pour : **Unanimité**

Contre :

Abstention :


2. Projet Politique 2019 – 2021 de la CRESS PACA

En introduction, **Jean TICORY, Vice-Président au développement de la CRESS PACA**, présente un compte rendu synthétique de mi-mandat du Conseil d'Administration, afin de partager avec les participant.e.s les avancées le projet politique des 3 dernières années.

Cette rétrospective débute en 2016 et commence par un hommage à l'ancien Président de la Chambre Michel FAURE « un homme généreux, courageux, animé d'humanisme et d'engagements ».

- **L'année 2016** est l'année de l'affirmation de la logique consulaire de la CRESS, du lancement de sa nouvelle politique d'adhésion et de la mise en place de son modèle économique en trois tiers ;
- **L'année 2017**, est l'année où avec 248 entreprises adhérentes, la Chambre Régionale s'affirme comme un véritable mouvement d'entreprise. C'est l'année pendant laquelle elle gagne en visibilité institutionnelle. Elle débute le travail de réorganisation de son offre pour s'adapter à son nombre d'entreprises adhérentes ;
- **L'année 2018**, est la période dans laquelle la Chambre Régionale, organise sa proximité territoriale avec l'ouverture de ses premières délégations départementales. C'est l'année pendant laquelle elle professionnalise son offre par la massification de certains de ses produits. Avec 321 entreprises adhérentes à la fin de l'année, la CRESS s'ancre dans le paysage des acteurs économiques régionaux.

Le projet politique :



**PROJET POLITIQUE 2019-2021
CRESS PACA**

UNE AMBITION

Après trois années de transformations le projet 2019-2021 de l'équipe politique de la CRESS sera :

- Un mandat « d'accélération »
- Un mandat de « proximité »

UNE IDENTITE

Les entreprises de l'économie sociale et solidaire seront au cœur du projet de la Chambre Régionale de l'ESS :

- Notre CRESS leur est utile
- Notre CRESS leur est accessible
- Notre CRESS porte leur voix

DES ENJEUX

- Investir dans les activités ayant la plus grande valeur opérationnelle et politique pour nos membres
- Structurer et « faire vivre » la diversité des besoins au sein de la communauté des entreprises adhérentes
- Elargir et mieux valoriser les compétences des administrateurs au service des missions de la CRESS
- Aboutir notre modèle économique en trois tiers

TROIS PRIORITES STRATEGIQUES, HIERARCHISEES

PRIORITE N°1 :

Accompagner les entreprises de l'ESS par une offre resserrée qui améliore leur capacité d'action et différents moyens d'intervention.

PRIORITE N°2 :

Finaliser le déploiement de la CRESS via ses délégations départementales pour renforcer notre réactivité, notre proximité et la prise en charge de nos partenariats.

PRIORITE N°3 :

Promouvoir les entreprises de l'ESS par le renforcement de la présence de la CRESS auprès des différents niveaux de la représentation collective (Acteurs publics, acteurs économiques et représentants de la société civile).

Le projet politique 2019 – 2021 est présenté par le **Président de la CRESS, Denis PHILIPPE**.

« Les entreprises de l'ESS doivent rester au cœur du projet de notre Chambre.

- Pour leur être utile
- Leur être accessible
- Et pour porter leur voix

Sur quelles priorités stratégiques ?

En accompagnant nos entreprises par une offre resserrée qui améliore leurs capacités d'actions en recentrant notre action sur les besoins de celles-ci.

En finalisant le déploiement de la Chambre via ses délégations départementales.

Afin de renforcer notre réactivité, notre proximité et la prise en charge de nos partenariats.

Il nous faut des Délégations Départementales organisées, vivantes et aimées [...] Nous mettrons en place

la Maison de l'ESS, qui rassemblera, en un même lieu, la Chambre Régionale des Entreprises de l'ESS avec le principal Syndicat des employeurs de l'ESS, l'UDES, pour travailler à des stratégies communes et complémentaires pour accroître cette nécessaire complémentarité : entreprises et employeurs. [...] Nos actions s'inscriront dans la démarche de consularité, avec une présence plus forte dans le monde économique et institutionnel comme dans la société civile ».

➔ Retrouvez l'intégralité du discours du **Président, Denis PHILIPPE**, en annexe 1 du présent Procès-Verbal

Délibération n°2 : L'assemblée générale après débat adopte le projet politique 2019 – 2021, et ses orientations, de la Chambre Régionale des entreprises de l'ESS de la région SUD Provence Alpes Côte d'Azur. Le projet est annexé au Procès-Verbal de la séance.

Pour : **Unanimité**

Contre :

Abstention :

3. Approbation du rapport d'activité 2018, débat et vote

Isabelle DOREY, Secrétaire Générale Adjointe complète les éléments de rétrospective de l'introduction de Jean TICORY, en présentant le rapport d'activité 2018 :

- Une offre qui se massifie et devient de plus en plus accessible ;
- Une identité entrepreneuriale qui s'affirme ;
- Une chambre connectée à ses entreprises de l'ESS.

Quelques chiffres clés :

- 318 entreprises bénéficiaires de services d'animation et de réseautage : Matinale, Afterworks, ESS'Presso, Jeudis de la Créa, Mardis de la Culture ;
- DLA Régional : 45 jours de diagnostics individuels, 34 entreprises bénéficiaires ;
- 57 entreprises bénéficiant d'un accompagnement individualisé : CEDRE, ARDAN, RSE, EUROPE, ESUS etc. ;
- 354 relations nouvelles entreprises ;
- 321 entreprises de l'ESS adhérentes qui représentent plus de 2.1 milliards d'euros de chiffres d'affaire cumulés ;
- 800 participant.e.s au salon SO EKO et 250 rendez-vous BtoB ;
- 75 000 visiteurs uniques sur cresspaca.org.

Délibération 3 : L'assemblée Générale approuve le rapport d'activité 2018 présenté par la Secrétaire Générale Adjointe

Pour : **Unanimité**

Contre :

Abstention :

4. Approbation des comptes 2018 et rapports du commissaire aux comptes 2018

Après avoir rappelé que les comptes 2018 ont été présentés au Conseil d'Administration du 04 avril 2019 et qu'après audition du commissaire aux comptes ils ont été approuvés pour être proposés à la délibération de l'AGO de ce 17 mai 2019, le trésorier Bruno HUSS, commente le rapport de gestion.

Concernant les produits d'exploitation de l'exercice écoulé :

Exercice clos le 31.12.2018	31.12.2018	31.12.2017
Ventes	115 856	150 425
Subventions d'exploitation	604 000	597 000
Reprise sur provisions	12 679	51 269
Autres produits	128 904	87 542

Concernant les charges d'exploitation :

Exercice clos le 31.12.2018	31.12.2018	31.12.2017
Autres achats et charges externes	381 071	379 848
Impôts taxes et versements assimilés	12 081	18 158
Salaires et charges sociales	402 257	386 948
Dotations	26 305	25 725
Autres charges	10	45 858

L'exercice clos le 31.12.2018 se termine par un résultat excédentaire de **39 061 euros** contre 37 487 euros pour l'année 2017. Ce résultat reste inférieur de moitié à son objectif prévisionnel. Si dans l'univers des modèles économiques des CRESS il nous sera enviable par beaucoup de nos confrères, il

est le marqueur d'un plafonnement dans notre stratégie de changement de notre modèle économique.

Le rapport détaillé du trésorier n'appelle pas de commentaires. Le commissaire aux comptes, présente son rapport, laissé à la disposition des membres pour consultation.

L'arrêté des comptes, n'appelle pas de commentaires de la part du commissaire aux comptes.

Délibération 4 : L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2018, tels que présentés dans le rapport financier. Les rapports du commissaire aux comptes sont annexés au procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Pour : **Unanimité**

Contre :

Abstention :

5. Affectation du résultat au report à nouveau et quitus au conseil d'administration pour sa gestion, débat et vote

Délibération 5 : L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat d'un montant de **39 061 euros €** en report à nouveau et le quitus est donné au Conseil d'Administration pour sa gestion.

Pour : **Unanimité**

Contre :

Abstention :

6. Approbation des conventions visées à l'article L 612-5 du Code de Commerce

Délibération 6 : L'Assemblée Générale adopte la convention règlementée 2018 suivante :

Convention avec le CNCRES :

- Personne concernée : Monsieur Denis Philippe, Président de la CRESS PACA et administrateur du CNCRES.
- Objet de la convention : Une convention de partenariat par laquelle la CRESS PACA s'engage à assurer les missions suivantes :
 - L'appui au fonctionnement de l'Observatoire National de l'ESS
 - L'appui au Système d'Information (SI) du réseau des CRESS
- Cette convention a été conclue au titre de l'année 2018, jusqu'au 31 décembre 2018 et pour un total de 14 jours d'appui.
- Montant : La CRESS PACA comptabilise sur 2018 un produit de **7 700 euros** relatif à cette convention.

Pour : **Unanimité**

Contre :

Abstention :

Convention avec le Groupe AESIO :

- Personne concernée : Monsieur Denis Philippe, Président de la CRESS PACA et administrateur du Groupe AESIO.
- Objet de la convention : Une convention de Grand Partenaire de la CRESS PACA
- Cette convention a été conclue au titre de l'année 2018, jusqu'au 31 décembre 2018
- Montant : La CRESS PACA comptabilise sur 2018 un produit de **30 000 euros** relatif à cette convention

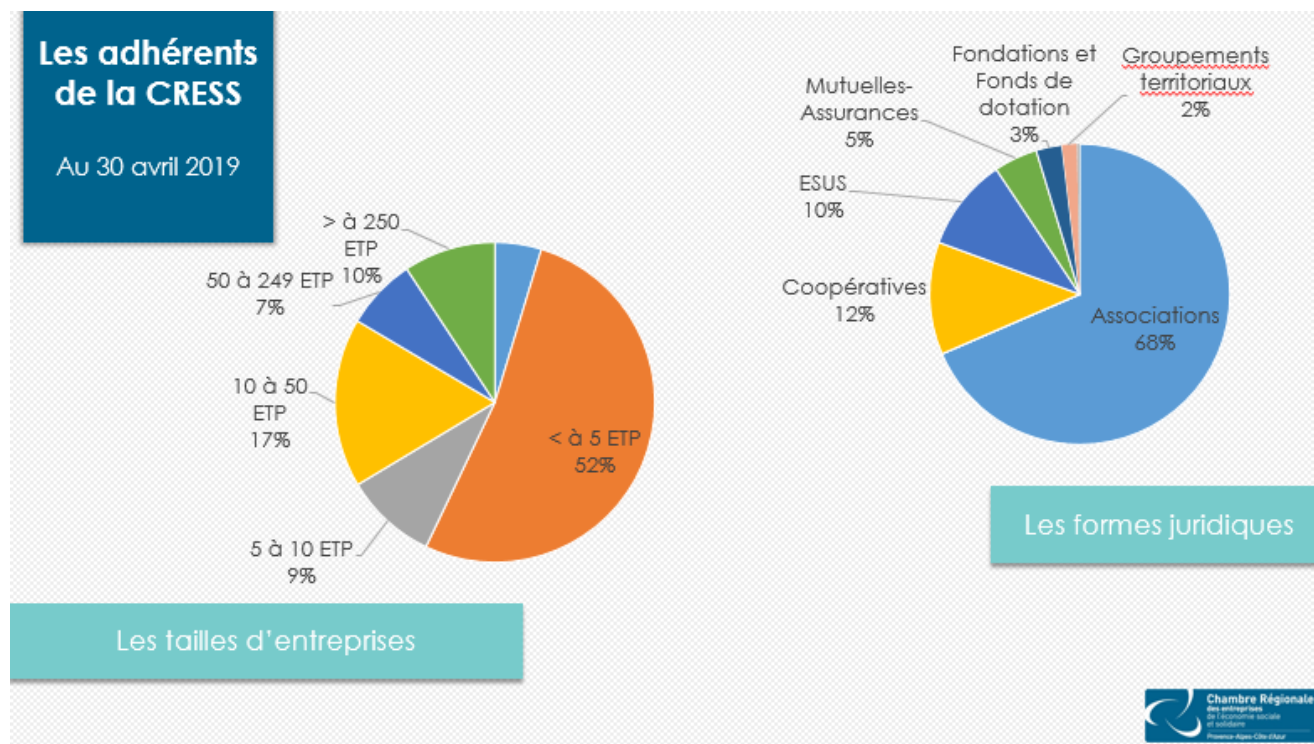
▪ Pour : **Unanimité**

▪ Contre :

▪ Abstention :

7. Adoption de la liste des adhérents

La présentation de la liste des adhérents est l'occasion d'un récapitulatif du portefeuille des entreprises adhérentes à la CRESS au 30 avril 2019.



Délibération n°7 : Le Conseil d'Administration présente la tenue de la liste des membres de la CRESS PACA agréée tout au long des 12 derniers mois. L'assemblée générale valide la liste des adhérents de la Chambre Régionale qui est annexée au Procès-Verbal de la séance.

Pour : **Unanimité**

Contre :

Abstention :

8. Renouvellement du Conseil d'Administration

Délibération n°8 : L'Assemblée Générale élit, par scrutin de liste, la moitié des membres du conseil d'administration² de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Provence Alpes Côte d'Azur. Le Conseil d'Administration est composé des membres élus suivants :

Collège concerné	Titulaire	Représentant	Suppléant	Représentant
Collège Coopératives	BPMED URSCOP COOP de France	F. SCOTTO DI MASE Alain MAISSA Stéphanie PONS	Crédit Coopératif URSCOP URSCOP	Stéphane SALORD Franck MAILLE Cyril RODRIGUEZ

Collège concerné	Titulaire	Représentant	Suppléant	Représentant
Collège Mutuelles et Mutuelles d'Assurances	Mutualité Française MATMUT CHORUM	Emmanuelle RUDIO Bruno HUSS D. GODARD	Mutualité Française MATMUT MAIF	Pascale VION Michel BERNARDON (En cours)

Collège concerné	Titulaire	Représentant	Suppléant	Représentant
Collège Associations	Léo Lagrange Mvt Associatif/ UNAT COFAC	Joëli CONTIS Yannick GALLIEN Sam KHEBIZI	CEMEA UFCV FNE	Matthieu BOHY Jacky MARCOTTE Marie-Claude MONDIET

² En référence à l'article 12, des statuts de la CRESS PACA, adoptés à l'AG du 26 juin 2017, et son alinéa l'élection au Conseil d'Administration : « Lors de la première mandature une moitié des membres, par collège, désignée par tirage au sort, sera renouvelable après trois années de mandats »

Collège concerné	Titulaire	Représentant	Suppléant	Représentant
Collège Entreprises sociales	FEI COORACE Chantier Ecole ACCES Conseil	Nordine EL MIRI Elisabeth HUARD Thierry KOFFMAN Sylvie PLATANIA	FEI Pain et Partage Chantier Ecole (à pourvoir)	(En cours) (En cours) (En cours) (à pourvoir)

Collège concerné	Titulaire	Représentant	Suppléant	Représentant
Collège Employeurs	UDES (SNRL)	Emmanuel BOUTTERIN	UDES (UNA)	Claude CAUSSE

Collège concerné	Titulaire	Représentant	Suppléant	Représentant
Collège Regroupements territoriaux	Délégation CRESS 83	Dominique TRIGON	PTCE RE-Sources	Bertrand SCHALLER

9. Question diverse

Information : L'assemblée générale est informée de la création à la rentrée de septembre 2019 des commissions de travail suivantes du Conseil d'Administration :

- **Commission « Egalité Femmes Hommes »** : Pour promouvoir l'égalité femmes hommes (prioritairement l'égalité professionnelle) et la place des femmes dans les structures adhérentes de la CRESS
- **Commission « Offre de services »** : Pour étudier les pistes de développement du tiers « prestations » de la CRESS PACA

Fait et délibéré le 17 mai 2019, à Marseille.

Pour copie conforme.

Le Président	La Secrétaire Générale Adjointe
Denis PHILIPPE	Isabelle DOREY

Annexe au Procès-Verbal de l'AGO du 17 Mai 2019
Discours du Président, Denis PHILIPPE
Le Projet Politique 2019 – 2021

Merci Jean !

D'avoir ici, présenté, ce qui constitue, un bilan, à l'instant d'une fin de mandature.

Tu nous a fait regarder dans le rétroviseur, constater que des choses avaient été faites, des actes posés, des pistes ouvertes.

Peut-être même, Jean, te connaissant, au plus profond de toi, tu t'es dit, que ce qui avait été fait, n'était peut-être pas si mal ! Pour cette jeune Chambre Régionale !

Parce que je n'ai pas à faire le bilan, je peux venir ici avec vous regarder l'avenir !

Monsieur le Président du CESER, mon cher Marc.

Mesdames et Messieurs les délégués qui êtes, ce matin, rassemblés parce que vous représentez une réalité régionale de l'économie sociale et solidaire et parce que vous représentez ces entreprises qui ont fait le choix d'être présentes au sein d'une Chambre Régionale qui souhaite être la représentation de celles et ceux qui entreprennent autrement.

Je vais devant vous, présenter ce que pourrait être, si vous l'acceptez, le projet de notre Chambre, pour les trois années qui viennent.

Un projet, qui a été préparé par une équipe d'élus, avec l'aide, le concours, le soutien de nos collaborateurs après de nombreuses consultations, de nombreuses réunions de travail et un séminaire.

J'ai parlé de nos collaborateurs.

Je devrais dire nos collaboratrices et nos collaborateurs, qui ne ménagent, ni leur temps, ni leur peine.

Elles sont, ils sont, aujourd'hui toutes et tous présents.

Nous pourrions leur dire : merci !

Alors !

Avant de vous présenter ces travaux qui sont aujourd'hui, un projet politique et stratégique pour notre Chambre, pour les années à venir. Je voudrais vous dire un certain nombre de choses !

Peut-être, comme nous à la Chambre vous pensez, que notre tâche serait de rénover l'économie afin que celle-ci serve la collectivité, avant de fournir des profits à des intérêts particuliers !

Sacré défi!

Sacré chantier !

S'il devait en être ainsi de ce chantier, s'il devait en être ainsi de ce défi ?

Sur qui, devrions-nous compter ?

- La puissance publique ?
- Les entreprises de l'ESS elles-mêmes ?
- Les fédérations, les têtes de réseaux ?
- Les Chambres de l'ESS ?
- Les syndicats ?
- Les partis politiques ?
- Les citoyens ?

Ou toutes et tous, ensemble réunis dans un seul et même élan ?

S'agissant de l'ESS, notre système représentatif est absurde.

Nous voulons une chose et son contraire !

On nous dit, une seule tête, la puissance publique nous y contraint, pardon, nous y invite !

Nous répondons immédiatement et nous proposons le seul modèle qui vaille à nos yeux le système fédéral, qui veut que des fédérations se fédèrent pour donner naissance à une fédération censée fédérer la réalité de l'ESS.

Ce système est absurde !

Donc si je comprends bien, tous les pouvoirs procéderaient des fédérations directement et sans recours.

Alors que bon nombre de nos fédérations ne représentent aujourd'hui que nos divisions.

Sans qu'aucune d'entre elles ne possèdent une autorité nécessaire !

Nécessaire à la représentation réelle de ce qu'est la réalité de l'ESS dans toute sa diversité.

La vision de l'ESS ne pourrait être que fédérale, d'une ESS : Française, Nationale et Parisienne.

Permettez-moi de penser que ce système est déjà périmé car il oppose la gravité, comme l'étendue des problèmes qu'il nous faut résoudre, à la rigidité et la partialité des organisations fédérales.

Le système actuel doit être remplacé. Le pouvoir ne peut procéder que d'une seule vision fédérale.

Car pour obtenir des diverses fédérations, une vision fédérale commune, celle-ci, sera forcément au niveau du plus petit dénominateur commun.

Mais enfin, une juxtaposition de groupes rivaux, parfois opposés dont une majorité, ne pourra se dégager, que moyennant d'aléatoires et fallacieuses combinaisons.

Dans ce qui nous est proposé, il y a plus d'incertitudes, plus d'aléas que de conscience commune, plus d'aventures individuelles que d'actions collectives et résolues.

Car enfin !

Les entreprises doivent avoir leur mot à dire !

Elles sont la réalité de l'ESS.

La réalité de proximité.

Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

2, Place Félix Baret _ 13006 Marseille

La réalité des territoires.

La réalité concrète de celles et ceux qui agissent au quotidien.

Bien sûr qu'il existe une réalité fédérale, souvent inscrite depuis longtemps dans l'histoire, mais qui procèdent toujours de la réalité des acteurs, mais pas forcément de tous !

Mais il existe aussi la réalité des acteurs des territoires, pas toujours fédérés, la réalité d'entreprises qui incarnent la réalité concrète de l'ESS qu'il ne faut pas ignorer.

La réalité de l'ESS est diverse.

- Elle peut être fédérale
- Elle peut être des entreprises
- Elle peut être de ceux qui s'organisent en dehors des circuits habituels
- Elle est citoyenne
- Politique
- Syndicale

Elle s'invente sur de nouveaux modèles, de nouvelles actions, elle est un tout !

Permettez-moi de vous dire que dans ce qui nous est proposé nous ne prendrons pas le chemin de la vérité de l'ESS telle qu'elle s'incarne au niveau local, régional et national.

D'autant que le danger est réel pour ce que nous avons commencé à entreprendre ensemble.

Pour cette Chambre qui a inventé :

- Le mois de l'ESS
- L'observatoire de l'ESS
- Qui a été la première à émettre des titres associatifs, à constituer un fond d'investissement qui servira au développement de ses entreprises régionales, à considérer qu'il fallait qu'elle s'organise elle-même.

Et dont on nous dit aujourd'hui ; oui ! Votre modèle c'est bien mais ça ne marchera pas ailleurs !

Il vaut mieux, se recroqueviller, se tourner ensemble vers la puissance publique !

Faites-nous confiance !

Pour attendre les jours meilleurs.

Tout cela !

Parce que ceux qui auraient dû porter résolument une vision territoriale ont abdiqués.

Et alors que j'interrogeais la Présidente de l'organisation la plus forte, qui a fait le choix de s'en remettre à l'organisation la plus petite.

« Mais enfin ! Quelle est ta vision ? »

Elle m'a répondu : « mais je n'ai pas de vision ! Je n'ai pas à avoir de vision ! »

Mes amis, la messe est dite !

Monsieur le Haut-Commissaire à l'ESS ne voulait voir qu'une tête, il n'en verra qu'une !

Elle sera brillante.

Très brillante.

Mais très Parisienne aussi.

Classique, au sens de ce que nous avons toujours connu.

Mais elle ne sera pas forte !

Car éloignée de l'indispensable maillage territorial.

Et bien ! Sur cette réalité nationale que nous connaissons demain, il nous faut bâtir notre réalité régionale pour les trois années à venir.

J'en viens donc à notre projet.

Les entreprises de l'ESS doivent rester au cœur du projet de notre Chambre.

- Pour leur être utile
- Leur être accessible
- Et pour porter leur voix

Sur quelles priorités stratégiques ?

En accompagnant nos entreprises par une offre resserrée qui améliore leurs capacités d'actions en recentrant notre action sur les besoins de celles-ci.

En finalisant le déploiement de la Chambre via ses délégations départementales.

Afin de renforcer notre réactivité, notre proximité et la prise en charge de nos partenariats.

Il nous faut des DD organisées, vivantes et aimées.

Promouvoir nos entreprises adhérentes en renforçant la présence de la Chambre auprès des différents niveaux de la représentation collective (acteurs publics, acteurs économiques, représentants de la société civile).

Nous devons renforcer notre présence.

Nous devons améliorer notre visibilité. Simplifier notre langage.

Avoir une véritable stratégie digitale.

Etre présents sur les réseaux sociaux.

Créer une plateforme ouverte à l'animation par nos entreprises adhérentes.

Nous mettrons en place la Maison de l'ESS, qui rassemblera, en un même lieu, la Chambre Régionale des Entreprises de l'ESS avec le principal Syndicat des employeurs de l'ESS, l'UDES, pour travailler à des stratégies communes et complémentaires pour accroître cette nécessaire complémentarité : entreprises et employeurs.

Notre voix doit être plus forte par un renforcement de notre communication, auprès de nos adhérents, dans les organisations d'origine, dans les instances représentatives mais aussi auprès du grand public, sur les territoires.

Nos actions s'inscriront dans la démarche de consularité, avec une présence plus forte dans le monde économique et institutionnel comme dans la société civile.

Les grands évènements seront développés :

- Salon des achats responsables
- Mois de l'ESS

Mais aussi nos services : matinales, les déjeuners thématiques, les ESS'presso.

Tout cela passe par une équipe politique plus forte, mieux organisée, ou chaque élu porte un sujet au service des adhérents de la Chambre.

Un sujet qui correspond à la réalité, mais aussi aux besoins de nos adhérents.

Nous aurons beaucoup de progrès à faire.

Beaucoup de sujets à traiter avec force et volonté.

Je pense, entre autres sujets, à la question de la place des femmes dans l'ESS, aux questions de parité femmes/hommes.

J'ai demandé à Pascale VION, membre du CESE, qui connaît la réalité de ces sujets de bien vouloir travailler avec nous.

Elle a accepté de la faire.

Elle animera ces travaux indispensables, je peux l'en remercier.

Comme je veux remercier Marie Claude MONDIET qui travaillera avec nous les questions écologiques et environnementales.

La politique d'adhésion à la Chambre sera renforcée.

Ce sera aussi une mission pour nos délégations départementales afin de renforcer l'activité de développement de la Chambre.

Nous aurons ainsi trois petites années, pour faire en sorte que notre CRESS, au service de ses adhérents, change d'échelle, s'inscrive résolument auprès d'autres acteurs économiques et organise mieux encore sa visibilité, ses actions et ses services.

Le terme de ce mandat ne peut être un aboutissement pour notre Chambre Régionale ; Il n'est qu'un point de départ.

En avant !

En avant donc pour l'immense devoir de travail, d'unité, de développement et d'actions !

Denis Philippe


Président

Chambre Régionale des entreprises
de l'ESS de la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur

Annexe au Procès-Verbal de l'AGO du 17 Mai 2019

Liste des entreprises adhérentes de la CRESS

Approuvée par l'Assemblée Générale

	
Collège 1 Coopératives	Liste des adhérents à la date du Conseil d'Administration du 07/06/2018 ADREP ASIP Bou'Sol BPPC CEPAC CITYSCOP PRODUCTION Citiz Provence Auto Partage Coop de France Alpes Mediterranee Crédit Agricole Alpes Provence Crédit Coopératif Crédit Mutuel Méditerranéen DUODAKI ENERCOOP Imprimerie Nouvelle Marseille IRFEDD L'Atelier Coopératif Medinscop MP Provence Nice Matin OKHRA Piste d'Azur Prisme Sans Transition la maison du possible Scity SCOP Cambuza SCOP de Provence SCOP EPICE SCOP PERFORMANCE MEDITERRANEE SCOP TI SED SIGEC TETRACCORD TRANS MASSILIA
Collège 2 Mutuelles et Assurance	ADREA Mutuelle AESIO EOVI-MCD Mutuelle Grand Conseil de la Mutualité Harmonie Mutuelle paca MACIF/SFEREN

Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

2, Place Félix Baret _ 13006 Marseille

	MAIF
	MATMUT/SFEREN
	MF PACA
	MF PACA SSAM
	MGEN
	Mutuelle MPE
	Mutuelle CHORUM
	Solimut Mutuelle de France
Collège 3	ACCES
Associations	ACTIF
	15 / 38
	ADEP SAV
	123 SOLEIL
	ACTA VISTA
	ADAFMI
	ADELIES
	ADERE PACA ARCS
	ADL Paca
	ADN
	ADSEA 06
	AFTC 13
	Agence Régionale du Livre
	Agora
	ALC
	Allermieux
	AMI DE THEODORE
	AMSSA
	Animation Vauclusienne Educative et Culturelle
	APF
	APROVA
	APPELS
	APSA
	API Provence
	Arcade Service
	Archéomèd - Pôle industries culturelles et patrimoines
	ARGC
	AR HLM
	ARPB
	ASPTT
	Association de formation pour Coopération et la Promotion professionnelle Méditerranéenne : ACPM
	Association marseillaise de réflexion et de formation populaire
	Atelier Ni
	ARTOTEM
	AVARAP13

AZUR MERCANTOUR
B.A BALEX
BERGERIE DE BERDINE
Cami
Cannes Jeunesse
CAP SPORTS
CEMEA
CENTREMPLOI
CERISE SUR LE VELO
CHEMIN DE L'ESPERANCE
CIRK'MOSHERE
CIRHES
CITE DES ARTS DE LA RUE
Citizen SHIP
Citoyen de la Terre
Clinique de Bonneveine
COFAC PACA
Collège Coopératif
Com'étik Diffusion
Comité régional ADMR PACA Corse
COMPAGNIE THEATRALE des 3I
Compagnons batisseurs de Provence
COSENS
CPIE 13
CONCORDIA
CRIJPA
Croix Rouge Française
COS MEDITERRANEE
CROS Provence-Alpes
DEFI DEVA
DIDAC RESSOURCES
DUNES
Echanges paysans Hautes Alpes
ECLOSION 13
Ecole cours ozanam/AMBITION-CITE
ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS DU VAR (E.PE.V.)
ECOLOC
Entre 2 Mondes
EPE06
ESAT LES LIERRES
Espace Vacances Chadenas
ESPER
ESPRE
FACE SUD PROVENCE
FEDERATION ASSO A DOMICILE
FNE PACA

FORET MODELE DE PROVENCE
FORUM JORGE FRANCOIS
FPMM
FRANCAS
FRASE
FRMJC
FSPMA
GES Objectif Plus
GESPER
HI France BONNEVEINE
IESTS
IFAC
IMF Créa-Sol
INNOV EMPLOI
Institut Méditerranéen de la Formation
Institut Régional du Travail Social irts
Intermade
Interparcours handicap 13
IPEP
IPSAA
ISC
INVENTONS LA SANTE AUTREMENT
JURISPATRIMONIS
LA COMMUNAUTE
LAIQUE LES JONCAS
LA NOUVELLE MINE
La Ruche
Le CADE
LE FONTENIL
Le Grand Comptoir
LE MAS AU SERVICE DES FAMILLES
Leo Lagrange Méditerranée
LES PETITES CHOSES
LES RENCONTRES DE LA HAUTE ROMANCHE
LES RUCHES DE SAINT JEAN
LE RAVI
LIGUE ALPES MED FSGT
Ligue de l'enseignement FAIL 13
Ligue de l'enseignement PACA-URFOL
Logis des Jeunes
Losfor
Lou Riou
LOUIS GERMAIN
LSCA
Maison Familiale et Village Familiale Alpes Provence
MALTAE

Marseille Nord Handball
MÔM'SUD
MOUVE PACA
MSA SERVICE
OASIS MEDITERRANEEN
OBSAR
OLEO DECLIC
OMIAL
PAYS AIX ASSOCIATIONS
PETIT A PETIT
PIAF
POINT DE RENCONTRE
POTAGER EN VILLE
POP Finance
POTENTIELLES CREF
POTES OF THE TOP
PREPA SPORTS
PRO BONO LAB
PSC PACA
Radio Dialogue RCF
Regain
RECYCLERIE LES 3 R
REFLETS
REGARD D'ANNA
RESO-NANCE
RESURGENCES
RISE
ROY D'Espagne
RUCHE NICE
SAFI
SAUVEGARDE 13
SENDRA
SENECO CARE
SERENA
SEVE La Roue
SHARE WOOD
SIGMA FORMATION
SOLIDABOX
SOLIHA
SOLUTIONS COMPOST
Super Records
SYLKA Beauté Santé
Terre Ludique
TOURSKY
Têtes de l'Art
TRIPORTEUR84

	TVT
	UDCM
	UNIFORMATION
	UNEA
	UFCV
	UNAT
	Une Ruche dans mon jardin
	UDV SERVICE
	UNION des Fédérations des centres Sociaux
	Union Régionale Sportive Léo Lagrange PACA
	URAF
	URFCS
	URHAJ - Union Régionale Habitat Jeune
	URIOPSS
	UROF
	VACANCES BLEUES
	VARSEF
	Vacances Leo Lagrange
	VEGETOIL
	VELO LOISIR PROVENCE
	VOIX DE L'AIDANT
	ZIM ZAM
Collège 4	A 2 PAS DE LA SCENE
Entreprises	APS
sociales - ESUS	ASSO Régies Méditerranée
	ALPES BLANCHISSERIE INSERTION (ABI05)
	AVENCOD
	AYNIART
	2F
	ARCANO
	Atelier des Ormeaux
	BSP
	Chantier Ecole
	COORACE PACA
	DR AFPA
	Equosphere prospective RSE
	FEI PACA
	ISATIS
	JARDIN DE SOLENE
	PMTT Tempo
	PRESS Code
	RADEAU
	Régie des quartiers du Grand d'Avignon
	Régie Regard (Arles)
	Régie Services 13
	Régie Services Nord Littoral

	Régie SOLI-CITE
	STD PRO
	Sud Habitat
	TERS'EA
	TOTEM Mobi
	VEGA
Collège 5 Fondations et Fonds de dotation	Fondation ADREA
	Fondation APPRENTIS AUTEUIL
	Fondation ACTES Saint pierre Nice
	FONDATION DU PATRIMOINE delegation PACA
	Fondation EOVI MCD
	Fonds de Dotation Solimut Mutuelle de France
	POUR LE PAYS D'APT , un hopital d'Avenir
	Hôpital Européen
Collège 6 Syndicats	UDES
Collège 7 Regroupemen ts territoriaux	PROMESS 84_ UTESS 84
	Re-Sources
	RESSPA_ UTESS Pays d'Arles
	UDESS 04
	UDESS 05
	UDESS 13
	UR Couveuses